

Procès-verbal de la Session de printemps 2014

Section 02 du Comité National de la Recherche Scientifique

19 - 23 Mai 2013 - Salle Malavard du Comité National - CNRS

Campus Gérard Mégie, 3 rue Michel-Ange - 75016 Paris

Présents

- 18 membres présents

11 College A : Mokhtar ADDA-BEDIA, Antonio CELANI, Bérengère DUBRULLE, Silvio FRANZ, Jesper JACOBSEN, Karine LE HUR, Jean-Michel MAILLET, Christian MARINONI, Boris PIO-LINE, Pierre SALATI, Patrizia VIGNOLO (absente le 19).

5 College B : Pascal BASEILHAC, Luigi CANTINI, Grégory SOYEZ, Simone SPEZIALE, Francesco ZAMPONI (absent le 19).

2 College C : Laurent BONNET (absent le 19), Didier PERINI.

Absents: Sabine KRAML (A), Léonie Canet (B), Moha AHBAR (C)

- Assistante du CN pour la section 02 : Florence COLOMBO.

Ouverture de la séance

La section approuve le procès-verbal de la session d'automne 2013.

Exposé de la direction scientifique et retour sur le concours 2014

Jean-Francois PINTON (Directeur de l'INP) et Bart VAN TIGGELEN (DAS en charge de la section 02) présentent le point sur la situation budgétaire du CNRS, globalement assez difficile, mais ils excluent le risque d'une année 'blanche' sans recrutement de chercheurs. Ils soulignent le poids relativement fort des ITA, à 4/5 assurés par le CNRS dans les UMR, et la nécessité dans les années à venir de mettre en place une mutualisation et un partage au sein des structures de soutiens et des ressources humaines.

Ils échangent ensuite avec la section sur le concours de recrutement 2014. Les affectations souhaitées par les chercheurs admissibles, et les demandes des laboratoires, sont présentées et discutées. La pression énorme typique du concours 02 a notablement augmenté cette année à cause de l'absence du poste colorié en physique de particules mis historiquement à disposition par l'IN2P3 et du faible nombre de postes mis au concours.

La section a présélectionné 58 candidats pour une audition (de 40 minutes par candidat) sur les concours CR2 et CR1, en session de jury plénier. Les statistiques sur les différents concours sont résumées dans le tableau suivant (entre parenthèses le nombre de femmes):

concours	candidatures	auditions	admissibilité (liste principale et complémentaire)
CR2:	185 (26)	47 (11)	4+4 (1+0)
CR1:	73 (7)	16 (0)	1+2 (0+0)
DR2:	55 (7)		6+3 (1+0)

Les chiffres montrent clairement la pression, et sont en légère hausse vis-à-vis de la parité. A ce propos, on souligne l'utilisation faite par le comité de l'audition par videoconférence, permise à titre exceptionnel pour permettre à une candidate dans son huitième mois de grossesse de participer depuis l'étranger.

Finalement, l'âge scientifique moyen des auditionné(e)s et aussi des admissibles CR2 au concours 2014 est de thèse+4.

Comité de visites AERES

La section désigne en suite les représentants pour les prochaines visites de l'AERES :

	représentant	représentant collège C	date visite
IRSAMC (FR2568)	Patrizia Vignolo	Moha Ahbar	
LPT (UMR5152)	Patrizia Vignolo	Moha Ahbar	
MSIF (FR2914)	Luigi Cantini	Didier Perini	
LAPTH (UMR5108)	Gregory Soyez	Didier Perini	
CPTGA (FR3620)	Karine Le Hur	Laurent Bonnet	
LPT-ENSL (UMR5672)	Jesper Jacobsen	Laurent Bonnet	

Structures opérationnelles de recherche

La section donne son avis sur les projets ou renouvellements d'association au CNRS (11 avis très favorables et 1 avis favorable pour les 12 demandes présentées) et sur les demandes de renouvellement de GDR (avis très favorable pour la demande présentée), et sur les changements de direction d'unités de recherche :

- Avis très favorable à la nomination de Francis BERNARDEAU en qualité de Directeur de l'IAP (UMR7095).
- Avis très favorable à la nomination de Christophe BALLAND en qualité de Directeur Adjoint du LPNHE (UMR7585).
- Avis très favorable à la nomination de Arnaud LUCOTTE en qualité de Directeur de l'LPSC (UMR5821).

Carrière des chercheurs

La section procède à l'évaluation à vague ou mi-vague des chercheurs concernés (UMRs 5221, 5299, 7644, 8089, 8523, 8607, 8608, 8626, 8627, URAs 2306, 2464).

La section 02 discute différents aspects de la carrière des chercheurs :

- elle donne son avis sur la titularisation des stagiaires et les reconstitutions de carrière (au titre de l'article 26),
- elle examine les demandes particulières de chercheurs (en particulier, demande d'évaluation permanente par une deuxième section)
- elle examine les demandes d'éméritat,
- elle évalue l'activité des chercheurs ayant fait l'objet d'un avis différé ou d'une demande de réexamen.

Prime d'excellence scientifique

La section examine les dossiers des candidats à une PES. Les demandes concernent 6 CR2, 17 CR1, 15 DR2, 9 DR1. La direction de l'INP demande à la section de présenter 19 candidats sur une liste principale et autant sur une liste complémentaire. La plus grande partie des dossiers sont véritablement excellents, en nombre supérieur aux ressources allouées. La présélection finale compte 8 chargés de recherche (sur 23 candidats) et 11 directeurs de recherche (sur 24 candidats), dont 1 femme (sur 2 candidates éligibles). Une liste complémentaire de 5 noms est aussi fournie. La liste est votée à l'unanimité.